

BULLETIN MUNICIPAL

de Séné

N°54

JUILLET 2022

www.sene.bzh



RETOUR EN IMAGES



1



2



3



4



5

1 FORUM EMPLOIS SAISONNIERS : DES CONTRATS SIGNÉS À LA CLEF

Lundi 11 avril, à l'initiative de la Maison des Habitants, 32 entreprises et partenaires de l'emploi se sont réunis au gymnase Cousteau, afin de présenter plusieurs dizaines d'offres d'emploi saisonniers : grande distribution, aide à la personne, hôtellerie, restauration, industrie, animation, maraîchage, agences d'intérim, collectivités locales... 135 candidats, principalement de jeunes adultes, sont venus à leur rencontre et certains ont démarré un contrat dès la semaine suivante.

2 700 ADOS AU FESTIVAL DE LA JEUNESSE !

Tous les deux ans, le service jeunesse de la Ville organise avec et pour les jeunes, le festival « Bouge ton monde ». Mélange d'activités ludiques, sportives, de spectacles et de concerts, il a rassemblé pas moins de 700 ados entre le 8 et le 15 avril.

3 LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS SINAGOTS

Mercredis 27 avril et 11 mai, Mathys, Léna, Tess et Victor, membres du CME, ont concrétisé leur projet de « Tournée des producteurs à vélo », en partenariat avec le collectif Les Petits Pas dans les Grands. Ils ont ainsi rallié plusieurs exploitations sinagotes (Cano, Balgan, les Volailles sinagotes, Salers des Marais, Pen Da Benn, Ozon, Captain Marée, Api'Cador, la chèvrerie Kerlébik, les Fleurs du Temps...) et rencontré les exploitants pour découvrir leur métier, leur rythme de vie, et comprendre les enjeux de la production agricole. Un petit film, disponible sur www.sene.bzh, retrace ces rencontres.

4 FÊTE DES HABITANTS : LES SINAGOTS AU RENDEZ-VOUS DE CETTE 1^{ÈRE} ÉDITION !

Environ 400 personnes sont venues profiter des spectacles et animations proposés par la Maison des Habitants, samedi 7 mai dans le quartier Cœur de Poulfanc. Une première édition sous le soleil et organisée avec le concours d'habitants et d'étudiants de Notre-Dame de Mémimur.

5 MOTOCULTOR A RÉVEILLÉ LE THÉÂTRE DE VERDURE !

Samedi 7 mai, Motocultor festival proposait une session hors-les-murs pour faire patienter ses fans avant l'édition organisée du 18 au 21 août à Saint-Nolff. Le son rock'n roll des concerts live et DJ sets a résonné dans le théâtre de verdure et rassemblé pas moins de 300 personnes.

LA VITALITÉ DE NOTRE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

BUHEZEGEZH HON EKONOMIEZH TOST

Qu'est-ce qui fait la force et la vitalité d'un territoire ? Qu'est-ce qui lui permet d'attirer de nouvelles activités ? De nouvelles énergies ? Qu'est-ce qui lui permet d'être toujours aussi agréable à vivre sans se fermer ?

Autant de questions que nous traitons à l'occasion des échanges autour du Plan Local d'Urbanisme.

Les atouts de Séné sont nombreux et attirent les entrepreneurs. Il s'agit, dès lors, pour nous tous, de trouver l'équilibre entre une protection stricte de nos espaces naturels, le maintien de notre secteur de production agricole et ostréicole, et l'accueil de nouvelles activités, artisans et commerçants. Le bon essor de la zone d'activités de Kergrippe III, les installations nouvelles tels le laboratoire d'analyses, et les reprises d'activités et de commerces permettent de multiplier les services de proximité rendus aux habitants. Cette dynamique économique participe par ailleurs à l'animation de la commune et au bien-être de tous.

Autre atout majeur, la vitalité de nos circuits courts et des producteurs locaux : nous avons tous pu en mesurer l'importance pendant la crise sanitaire et depuis la guerre en Ukraine. C'est une chance de pouvoir compter sur une production locale, diversifiée et de qualité. Alors, pour soutenir nos producteurs, continuons à consommer local, continuons à nourrir la vitalité de notre économie de proximité.

Sylvie Sculo, Maire



Petra a ra nerzh ha buhez ur vro ? Petra a c'hell degas obererezhioù nevez ? Nerzhioù nevez ? Petra zo d'ober evit ma chomo bourrus beviñ enni hep na vehe serret arni hec'h-unan ?

D'ar goulennnoù-se e vo respontet er c'hendivizoù aozet a-ziar Steuñv Lec'hel ar C'hêraoziñ.

Perzhioù mat Sine zo stank ha desachiñ a reont embregerion. Setu m'hon eus da gavouet ur c'hempouez etre gwareziñ strizh hon tachadoù natur, mirout hor gennad produiñ labour-douar hag istrerezh, ha degemer obererezhioù nevez, artizaned ha kenwerzherion. Get astenn takad labourerezh Kergrip III, staliadurioù nevez evel an arnodva dielfennadurioù hag obererezhioù ha

stalioù adkemeret e c'heller lieskementiñ ar servijoù tost rentet d'an annezidi. Al lañs ekonomikel-se ivez a sikour da zegas begon er gumun hag aezamant d'an holl.

Ur perzh mat arall hag unan a bouez zo get birvidigezh hor rouedadoù berr hag ar broduerion lec'hel : gwelet hon eus razh pegen pouezus e oa e-pad an enkadenn yec'hedel hag a-c'houde ar brezel en Ukraina. Ur chañs eo gellet kontiñ àr ur produerezh lec'hel, liesseurt hag a galite. Neuze, evit harpiñ hor produerion, kendalc'homp da breniñ boued ag ar vro, kendalc'homp da vagiñ birvidigezh hon ekonomiezh tost.

Sylvie Sculo, Maerez

SOMMAIRE



- 04 | Les actus
- 05 | Le chiffre du trimestre

06 | DOSSIER PRÉSERVER NOTRE LITTORAL

12 | L'ÉTÉ À SÉNÉ

- 14 | La ville bouge
- 17 | Les services à la population



- 18 | Dans mon quartier

19 | DU CÔTÉ DES ASSOS

- 20 | La parole à Chloé
- 21 | Au-delà de Séné
- 22 | Courrier des lecteurs / État civil
- 23 | Opinions

24 | AGENDA

ACTUALITÉS



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE : LES ANIMATIONS CONTINUENT

Observer la biodiversité, les batraciens, les chauves-souris, apprendre à reconnaître les orchidées... Les thématiques à explorer ne manquent pas sur le territoire sinagot ! D'autres ateliers ABC sont prévus au dernier trimestre 2022, à commencer par le samedi 17 septembre à Port-Anna, lors de la Fête du Parc naturel régional.

MARCHÉ BIO : LA ZONE PIÉTONNE ÉTENDUE POUR L'ÉTÉ

Chaque vendredi du 8 juillet au 26 août, la zone piétonne du marché bio s'étend jusqu'à la place de la Mairie. Pour cette expérimentation, la circulation est déviée par le parking situé derrière la mairie. Le bus, quant à lui, ne dessert pas les 3 arrêts de la rue de Cantizac le vendredi après-midi, mais un nouvel arrêt se fait au niveau du camping.



CONSEIL DES JEUNES SINAGOTS : APPEL À CANDIDATURES

Les jeunes de 14 à 18 ans intéressés pour constituer le futur CJS peuvent se faire connaître auprès du service Jeunesse : chretien-c@sene.bzh, ou 07 62 70 85 72.

ACCUEIL ESTIVAL DES CAMPING-CARS

En 2021, la commune expérimentait l'interdiction de la circulation et du stationnement des camping-cars en juillet-août sur des zones très fréquentées : Moustérian, la Pointe du Bill, la route du Passage, ainsi que l'interdiction du stationnement à Port-Anna et Barrarac'h sur cette même période. Cette décision émanait du constat de la dangerosité de la cohabitation entre les véhicules, les piétons et les cycles sur ces routes étroites et fréquentées. L'expérience s'étant révélée concluante, le dispositif est reconduit du 1^{er} juillet au 31 août 2022.



PENSEZ-Y !



Les demandes d'inscription pour un mouillage temporaire en 2023 sont à effectuer sur le portail Plaisanciers (www.espace-plaisancier.fr/sene) ou en capitainerie à partir du jeudi 1^{er} septembre.

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 14h à 17h, le vendredi de 14h à 16h.



117 LIVRES « DYS » À GRAIN DE SEL

Toujours soucieuse de répondre aux besoins des habitants, l'équipe de la médiathèque de Grain de Sel développe depuis plusieurs mois un fonds à destination des personnes présentant des troubles « DYS » : dyslexie (difficultés pour lire), dysorthographe (difficultés pour écrire), dyspraxie (trouble de coordination) et dyscalculie (difficultés pour le calcul). L'objectif : que tous prennent plaisir à lire !

Des ouvrages pour tous les âges

Depuis quelques années, les publics DYS sont mieux identifiés et des initiatives voient le jour pour améliorer leur accès à la lecture. En 2021, la municipalité a obtenu une subvention exceptionnelle de 3600 € du Centre National du Livre, qui a permis entre autres à la médiathèque d'élargir son offre d'ouvrages adaptés, pour les premiers lecteurs, les ados mais aussi les adultes.

Quelles sont leurs spécificités ?

Les livres DYS sont dotés d'une police d'écriture facilitante : Ils disposent également d'une mise en page confortable : interlignes espacés, pas de césure, des paragraphes bien distingués. Ces ouvrages sont très qualitatifs et on y trouve à la fois des romans, des contes et BD, tout comme des documentaires.

D'autres supports accessibles

La médiathèque a aussi acquis des livres d'information et d'explication à destination des parents d'enfants DYS (fonds parentalité). Elle dispose également de livres audio, de livres attractifs comme les pop-up (découpage, 3D), de beaux-livres (ouvrages de photographies, d'illustrations...) et de livres numériques. Des liseuses sont d'ailleurs empruntables et paramétrables pour le confort de lecture de chacun.

COMMENT REPÉRER LES LIVRES "DYS"?

Pour les premiers lecteurs



Pour les jeunes lecteurs



Pour les ados



En documentaires jeunesse



Pour les parents



VOUS CONNAISSEZ DES PERSONNES DYSLEXIQUES, DYSORTHOGRAPHIQUES, DYSPRAXIQUES OU DYSCALCULIQUES ?

Trouver le plaisir de la lecture, c'est possible ! Sandrine et Elodie sont formées pour les accueillir et leur faire découvrir les livres qui feront leur bonheur.



PRÉSERVER NOTRE LITTORAL

Depuis quelques années, les communes littorales font face à des risques naturels grandissants : l'érosion du trait de côte s'accélère, les épisodes de tempêtes avec submersion s'intensifient. L'État, les collectivités, le Parc naturel régional, recherchent ensemble des solutions pour préserver notre littoral et sa population. Séné et ses 47 km de côte sont évidemment concernés.

“ ÉDITO

Si les communes du littoral sud-morbihannais ont chacune leurs particularités géographiques et naturelles, elles sont nombreuses à faire les mêmes constats quant à l'évolution du littoral ces dernières années. L'échange d'informations et la prise de décisions similaires débouche peu à peu sur une stratégie partagée de gestion du trait de côte par l'ensemble des communes littorales du Golfe. Un principe est au centre de ces actions : sauf enjeu majeur collectif (infrastructures, routes...), nous nous adaptons au changement climatique.

Anne Guillard, adjointe en charge des espaces naturels et espaces maritimes.



NOTRE TERRITOIRE LITTORAL EST EXPOSÉ À DEUX RISQUES NATURELS

● L'érosion du trait de côte

● La submersion par tempête

Ces risques sont accentués d'une part par le changement climatique, qui rend plus fréquents des épisodes extrêmes (tempêtes plus violentes, pluies plus intenses alternant avec des sécheresses plus sévères), d'autre part par une présence humaine très forte sur le littoral.

LE PHÉNOMÈNE D'ÉROSION

L'érosion du trait de côte correspond au recul progressif du rivage vers l'intérieur des terres. Autrement dit, la mer gagne progressivement du terrain sur le continent.

DIVERS PROCESSUS COMBINÉS SONT À L'ORIGINE DE CE PHÉNOMÈNE :

- ❶ **L'action répétée des vagues et des marées sur le rivage**, plus importante lors d'épisodes de tempêtes. (voir la photo ci-contre)
- ❷ **Le ruissellement et l'infiltration des eaux de pluie en provenance du continent dans les terrains surplombant la mer.**

Le cyprès de Lambert a connu un grand succès en Bretagne, fréquemment utilisé pour reboiser le littoral et agissant comme un rideau brise-vent. Malheureusement, en acidifiant le sol, cette essence ne laisse pousser aucune autre végétation, ce qui expose le sol du littoral aux contraintes climatiques.



- ❸ **La fréquentation élevée des sentiers côtiers**, engendrant le piétinement répété de zones fragiles, et, bien qu'ils y soient interdits, le creusement par des roues de vélos.

Globalement, toutes les côtes sinagotes exposées au sud et à l'ouest sont sujettes au risque érosion (les autres le sont dans une moindre mesure). Une trentaine de points d'effritement ont ainsi été repérés sur la commune.

Certains de ces points sensibles nécessitent une surveillance accrue et des actions de prévention :

- Lorsqu'ils coïncident avec un sentier côtier devenant dangereux pour les passants ;
- Lorsque le milieu naturel impacté est d'intérêt majeur pour l'écosystème et la biodiversité.

Dans un avenir proche à Séné, le phénomène d'érosion ne menace en revanche aucune infrastructure ou habitation.

QUID DE L'EMPIERREMENT ?

Les services de l'État n'empierrent plus le bord de mer pour limiter le phénomène d'érosion, puisqu'il a été constaté que cette solution ne fait que déplacer le problème. Les propriétaires privés peuvent en revanche toujours organiser leur protection par un empierrement ou un mur, dans l'emprise de leur parcelle. De tels travaux nécessitent la demande d'un permis d'aménager, et ne peuvent en aucun cas être réalisés sur le Domaine Public Maritime.



LA QUESTION DES SENTIERS CÔTIERS

Une grande partie du littoral sinagot est bordée de sentiers côtiers qui font le bonheur des habitants et visiteurs. Le GR34 ou Sentier des Douaniers, sentier de Grande Randonnée® très prisé, emprunte d'ailleurs une très grande partie de ces chemins en bord de mer. Ce que les promeneurs ignorent souvent, c'est qu'ils traversent régulièrement des terrains privés lorsqu'ils l'empruntent.

C'est le principe de Servitude de Passage des Piétons sur le Littoral (SPPL), créé par les lois de 1976 et 1986 relatives à l'aménagement du littoral, qui permet à chacun de disposer d'un accès piéton gratuit à l'ensemble du littoral français, sans que certaines parties puissent rester enclavées.

Ainsi, l'article fondateur de la SPPL (L 121-31 du code de l'urbanisme), stipule que

« LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES RIVERAINES DU DOMAINE PUBLIC MARITIME SONT GREVÉES SUR UNE BANDE DE 3M DE LARGEUR D'UNE SERVITUDE DESTINÉE À ASSURER EXCLUSIVEMENT LE PASSAGE DES PIÉTONS ».

Lorsqu'un phénomène d'érosion sur un sentier côtier menace la sécurité des promeneurs, la commune doit prendre un arrêté municipal pour fermer la portion concernée et y interdire le passage, dans l'attente de travaux pour le recul du sentier.

Lorsque la portion de sentier visée implique une servitude, l'Etat doit solliciter le ou les propriétaires des terrains concernés afin de travailler avec eux un recul du chemin sur leur propriété, si cela est possible dans les conditions définies par le code de l'urbanisme. En anticipation, la commune prend contact avec les propriétaires en question et cherche un accord amiable. Cependant, toute modification définitive du tracé nécessite l'organisation d'une enquête publique diligentée par l'Etat, la consultation du conseil municipal et la prise d'un arrêté préfectoral.

LES EXEMPLES SINAGOTS

LE SENTIER CÔTIER DE GORNEVÈZE INTERROMPU

Les infiltrations et l'érosion ont eu raison du sentier côtier situé entre Moustérian et Gornevèze, pourtant situé sur un empierrement artificiel. Le chemin s'affaissant à de nombreux endroits, la commune a fermé en juin 2020 la portion de quelques centaines de mètres située entre la plage de Moustérian et le village de Gornevèze. Une déviation temporaire a été aménagée sur un terrain public en retrait du littoral. C'est désormais à l'Etat de demander aux propriétaires des terrains grevés par la servitude un recul du sentier original.



L'ACCÈS À LA PLAGE DU RUELLO DÉVIÉ

La dégradation du sentier sur le secteur du Ruello a rendu nécessaire sa fermeture, avec malheureusement pour effet de rallonger l'accès à une plage très appréciée. Pour la partie du chemin situé sur une parcelle communale, une déviation du sentier a été aménagée immédiatement. Pour la partie relevant de terrains privés, soit un accord à l'amiable pourra être trouvé avec tous les propriétaires, soit une révision de la servitude devra être initiée par les services de l'Etat.

LE TRAVAIL AVEC LE PNR

Un groupe de travail sur la protection et les usages du trait de côte réunit plusieurs communes du Parc naturel régional, dont Séné. Il est un lieu d'échanges de bonnes pratiques, de réflexion pour parvenir à une cohabitation apaisée des différents usagers du littoral et une communication efficace des bons comportements à adopter par tous.



UNE PASSERELLE CRÉÉE AU RANQUIN

Au fond de l'anse du Badel, le sentier passait sur le pré-salé*, ce qui engendrait la dégradation importante de cet habitat naturel. Il en résultait un cheminement inconfortable, voire dangereux. Pour y remédier, l'installation d'un platelage d'une centaine de mètres a débuté en juin 2022 sur la parcelle communale en retrait de l'anse. Une signalétique et des barrières guideront les promeneurs vers ce nouvel itinéraire.

Cette solution a été élaborée et financée par le Département, en coordination avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et la Ville. En effet, l'enjeu était ici d'assurer la continuité du GR 34.

Pour voir le jour, ces travaux ont fait l'objet d'un permis d'aménager, d'une évaluation d'incidence Natura 2000, ainsi que d'un passage en Commission des sites à la Préfecture. Cette grande vigilance de la part des services de l'État se justifie par la volonté de ne pas dégrader nos paysages par des structures artificielles. C'est également la volonté de l'équipe municipale. Le recours à un tel aménagement ne peut donc constituer une solution systématique et demeurera exceptionnel.

DES CHICANES ENTRE BILHERBON ET LE LAGUNAGE DE MOUSTÉRIAN

Les sentiers les plus prisés sont souvent les plus fragiles. Pour les préserver autant que possible, la totalité des sentiers côtiers de Séné est interdite aux vélos. Malheureusement, les cyclistes sont encore trop nombreux à les fréquenter, ce qui, en plus de détériorer les chemins, génère des conflits d'usage avec les piétons, agacés par le nombre et la vitesse de certains deux-roues. Deux chicanes ont donc été installées pour dissuader le passage de vélos sur le sentier entre Moustérian et Bilherbon.



*Le pré-salé est l'étendue naturelle plane à végétation basse située en haut de l'estran, inondée à pleine mer lors des grandes marées.

LE PHÉNOMÈNE DE SUBMERSION

Si la montée des eaux annoncée sur certains territoires est pour le moment imperceptible à Séné et semblerait épargner dans un premier temps l'intérieur du Golfe, le risque submersion, lui, est déjà bien présent et il est du devoir des pouvoirs publics d'en informer la population. Il est à ce titre mentionné dans le Document d'Information sur les Risques Majeurs distribué en avril dernier dans les boîtes-aux-lettres sinagotes.

Sur notre territoire, le risque de submersion par tempête peut résulter de trois aléas**, parfois combinés :

- le débordement de cours d'eau suite à de fortes précipitations
- le franchissement de paquets de mer
- la défaillance d'ouvrages (digues)

Rappelons d'abord que tout est lié : le Golfe, les cours d'eau qui s'y jettent, mais aussi les réseaux d'eaux pluviales et usées. De plus, Séné, historiquement, est largement composée de marais salants : des côtes basses, submersibles, où l'eau ne s'évacue pas facilement, mais que la mer recouvre facilement. Enfin, les nappes phréatiques sinagotes sont particulièrement proches de la surface.

1 Dans son **Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)** de 2012, la Préfecture du Morbihan a effectué des projections pour identifier les zones exposées aux inondations en cas de débordement des cours d'eau. A Séné, les zones concernées sont celles proches des cours d'eau de Cantizac et du Liziec. Intégrée dans le Plan Local d'Urbanisme, cette carte renvoie à des prescriptions d'urbanisation, qui pourront être modifiées, voire durcies dans le prochain PLU.

Pour en savoir + sur :
www.morbihan.gouv.fr

FLASHEZ MOI



2 D'autres cartes produites par l'Etat présentent, par commune, les zones concernées par le risque de submersion par la mer. Elles sont consultables sur le site de la Préfecture.

Pour en savoir + sur :
www.morbihan.gouv.fr

FLASHEZ MOI

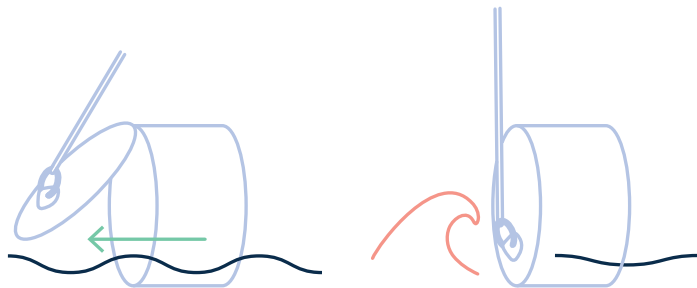


3 Enfin, de son côté, l'agglomération, en raison de sa compétence "Prévention des inondations", réalise des études et projections selon différents scénarii : tempête avec rupture de digues, augmentation du niveau de la mer...

Pour chaque zone à risque, sont étudiés :

- Les enjeux (habitations, infrastructures à protéger dans les zones concernées)
- Les ouvrages de protection existants
- L'historique des précédentes submersions (les modèles de prévision locaux se basent sur les événements de la période 2000-2020 : tempête Johanna en 2008, Xynthia en 2010, Alex en 2020)
- La topographie
- Le niveau marin actuel

**événement imprévisible



Le clapet anti-retour permet à l'eau douce de se jeter dans le Golfe, mais empêche la mer de remonter dans les terres.

LES DIGUES SINAGOTES

LA DIGUE-ROUTE DE CANTIZAC

Toute l'année à cet endroit, un système de clapet anti-retour empêche la mer de remonter trop loin dans les terres à marée haute, mais permet, à marée basse, à l'eau douce en provenance de Bézidel de se jeter dans le Golfe. La digue de Cantizac protège ainsi les terrains du camping tout proche.

En cas de tempête, il pourrait en revanche y avoir une accumulation d'eau douce d'un côté (crue du cours d'eau) et une augmentation du niveau de la mer de l'autre (surcote en raison de la dépression) empêchant l'évacuation de l'eau douce. Si la tempête survenait lors de grandes marées, le phénomène serait alors accentué et de nombreuses terres pourraient être inondées.

LE PONT-LISSE

Là aussi, une digue et son clapet anti-retour évitent que la mer n'inonde les marais de Lann Guermat à marée haute, mais permet à l'eau de pluie de s'évacuer à marée basse. Des batardeaux maintiennent néanmoins un niveau d'eau constant derrière le Pont Lisse, afin d'éviter la prolifération de moustiques et de fournir aux oiseaux d'eau un habitat pour nicher et se nourrir.

LA DIGUE DU MORBOUL

Cette digue protège la route d'accès à la presqu'île de Langle d'inondations qui étaient auparavant récurrentes. Elle a été surélevée et consolidée en 2016.

BILHERBON ET L'ANSE DE MANCEL

Les inondations sont, sur cette route départementale, tout comme au Nord de Cressignan, assez fréquentes, dès lors que des gros coefficients de marée sont associés à des tempêtes.

LA RÉSERVE NATURELLE

Un programme d'entretien des digues de la Réserve Naturelle des Marais de Séné est mené conjointement avec le Conservatoire du Littoral. 1,6 km de digues ont ainsi été remodelés et confortés en 2017.

LA PRÉVENTION DES INONDATIONS, UNE COMPÉTENCE DE L'AGGLO

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire confiée à l'agglomération depuis 2018. Elle comprend deux volets :

1 La gestion des milieux aquatiques, pour restaurer les différentes fonctions écologiques des cours d'eau et de leurs abords, ainsi que les zones humides.

- Un programme de travaux particulièrement ambitieux a été élaboré par Golfe du Morbihan-Vannes agglomération sur 6 ans (2022-2027), prévoyant la restauration de 250 km de cours d'eau.

2 La prévention des inondations

Au-delà d'études stratégiques et d'actions de sensibilisation, l'enjeu pour l'agglomération est de mener des travaux d'entretien et de consolidation sur certaines digues à enjeu, dont elle est désormais gestionnaire, à Sarzeau, Le Tour-du-Parc et Larmor-Baden.

- Une étude structurelle de trois digues sinagotes (Bilherbon, Le Pont-Lisse et Cantizac) et de leur importance stratégique a été récemment menée, avec des projections à 100 ans et 1000 ans. L'agglomération annoncera fin 2023 si elle les classe comme digues à enjeu et les reprend en gestion.



Pour financer ces travaux essentiels pour la protection du territoire, une **taxe GEMAPI est mise en place en 2022 pour les habitants de l'agglomération vannetaise**. Comme la taxe foncière ou la taxe d'habitation, elle sera basée sur la valeur locative et prélevée à l'automne. Elle permettra de générer une recette de 1,8 millions d'euros par an.

QUELLE PRISE EN COMPTE DE CES RISQUES DANS NOS DOCUMENTS D'URBANISME ?

Les risques naturels liés au changement climatique sont aujourd'hui pris en compte par toutes les strates institutionnelles, de l'Etat à la commune.

- **Au niveau national**, ce sont les lois Littoral du 3 janvier 1986, Elan du 23 novembre 2018 et Climat et Résilience du 22 août 2021 qui encadrent l'extension urbaine sur le littoral français.
- **Région et Département** ont établi leurs documents de planification urbaine dans ce cadre.
- **Au niveau de l'agglomération** est décliné le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), qui doit enfin être considéré dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des **communes**.

Plus spécifiquement sur le risque inondation, la Préfecture du Morbihan a arrêté en 2012 son **Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)**, dont les prescriptions pour des constructions nouvelles sont reprises dans le PLU de Séné.



VERS UNE STRATÉGIE GLOBALE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Face aux conséquences avérées du réchauffement climatique, la loi Climat et Résilience a mis en avant la nécessité d'élaborer une stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte.

Dans le même temps, les actions menées de longue date par les communes littorales du Golfe du Morbihan et le constat partagé que les phénomènes s'aggravent et sont de plus en plus complexes obligent à une action collective et concertée. Pendant qu'études et projections scientifiques se poursuivent, Golfe du Morbihan-Vannes agglomération travaille à la mise en place d'une stratégie pour le territoire, afin de doter les communes d'outils d'aide à la décision.

RETROUVER NOTRE CULTURE DU RISQUE

La commune de Séné participe à tous les groupes de travail locaux pour aider à la réflexion et la mise en œuvre d'actions concrètes. Le 4 mai dernier, une première réunion publique sur les risques majeurs se tenait en mairie. D'autres temps de partage et d'échanges avec la population sur ces thématiques mises à jour seront programmés dans les mois à venir.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Nos aînés avaient appris à vivre avec ces aléas. Au début du 20^e siècle, les habitants de Bindre et Brouel avaient tous une barque pour rejoindre le bourg en cas de débordement de la digue-route de Bilherbon.



LA MAISON DES HABITANTS ANIME VOTRE ÉTÉ EN TERRE SINAGOTE !

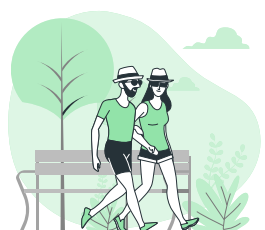


Sinagots ou visiteurs, la Maison des Habitants, centre social de Séné, vous accueille toute l'année au Poulfanc, avec un programme d'animations mensuel et des sorties thématiques.

Cet été, profitez d'ateliers réguliers, de balades à Séné et alentour, de sorties à la journée (en sinagot sur le Golfe, au festival Photo de la Gacilly, au Festival des Rias en pays de Quimperlé, à Océanopolis à Brest, au Parc régional de Brière...), mais aussi de « Rendez-vous en journée/soirée inconnue » !

• Tout le programme sur www.sene.bzh.

Frédérique, Anne, Renaud et Yann vous attendent au 4 allée Marion du Faouët au Poulfanc.
Horaires : du lundi au vendredi, 10h-12h / 13h30 - 17h30
02 97 66 17 78, maisondeshabitants@sene.bzh
Facebook : Maison des Habitants - centre social de Séné



SÉNÉ ADHÈRE À FRANCE GREETERS

Nos G.P.S., ou Greeters pour Séné, existent depuis 2015 et rencontrent toujours le même succès auprès des visiteurs ! Forte de cette belle expérience, la commune a décidé d'adhérer au réseau national France Greeters.

Les Greeters, habitants bénévoles, proposent de découvrir, le temps d'une balade à leurs côtés, la commune, son patrimoine, ses sentiers, ses paysages... Ils ne sont pas guides, et parlent en toute simplicité et en toute subjectivité du Séné qu'ils connaissent et qu'ils ont envie de partager. Plusieurs thèmes sont proposés en fonction de la personnalité et de la sensibilité du greeter. Les visites proposées sont gratuites, principalement organisées à la saison estivale (sur demande hors saison).

Cette année, grâce à l'adhésion au réseau France Greeters, les inscriptions aux balades peuvent se faire directement en ligne sur la plateforme nationale : www.greeters.fr/balade-sene/

LES INSCRIPTIONS RESTENT POSSIBLES :

- au Bureau Information Tourisme, Place de la Fraternité - 02 97 66 93 79, aux heures d'ouverture du lundi 4 juillet au samedi 27 août (lundi, mardi, mercredi et samedi de 10h à 13h et 14h30 à 18h30, vendredi de 14h30 à 18h30, dimanche de 10h à 13h)
- lors du pot d'accueil des estivants, tous les dimanches à 11h30 du 10 juillet au 24 août.



C'EST QUOI LE PROGRAMME ?

8 NOCTURNES À DÉGUSTER !

Tous les vendredis de 19h30 à 22h30, profitez d'animations gratuites, dans différents lieux de la commune. Le barbecue en libre-service revient, pensez à apporter vos grillades !

❶ VENDREDI 8 JUILLET : Nocturne festive au Poulfanc

Faites chauffer vos méninges autour d'un escape game avec Evad Story, tout en profitant du groupe Sitala et de ses percussions africaines !

Pour participer à l'escape game, réservation conseillée au 02 97 66 17 67 ou à colin-pierrik@sene.bzh.

❷ VENDREDI 15 JUILLET : Nocturne danse butô à Montsarrac

En ouverture du festival Monts'Art'Ac, Le Prunier qui danse vous fait découvrir l'univers de la danse butô au cœur du village. Spectacle suivi du pot d'ouverture du festival, en musique avec le groupe de jazz Sambal Ulek.

❸ VENDREDI 22 JUILLET : Nocturne Beach and Fun à Moustérian

En famille ou entre amis, participez à une Olympiade ludique et sportive pour petits et grands : tir à l'arc sur cible géante, sarbacane, golf ou encore mōlkky géant.

❹ VENDREDI 29 JUILLET : Nocturne swing à Ti Anna

Savourez les rythmes swing et jazz manouche des Nantais Claudio, Sylvain et Tristan de Tirami Swing, en admirant la vue sur le Golfe.

❺ VENDREDI 5 AOÛT : Nocturne du ciel à la mer à la Pointe du Bill

De 18h à 20h, venez pratiquer le kayak et le stand-up paddle avec la base nautique de Séné 47°Nautik. A partir de 21h30, assistez au coucher du soleil et à la Nuit des étoiles, avec l'association d'astronomie Mille soleils. En cas de ciel couvert, l'animation de 2^e partie de soirée est reportée au lendemain samedi 6 août.

❻ VENDREDI 12 AOÛT : Nocturne Jeux en bois au Jardin du presbytère

La Récré nomade vous propose des jeux en bois en tous genres : quilles, billards, palets et autres découvertes pour petits et grands. Cette soirée sera précédée par des animations sur le marché bio.

❼ VENDREDI 19 AOÛT : Nocturne Contes et musique de l'eau à la Réserve Naturelle

Découvrez une création inédite qui met à l'honneur l'eau, à travers les contes sur les sirènes de Sika Gbloudoumé et la musique de Pierre-Yves Prothais inspirée des sons de la nature et issue du spectacle « Eau fil de soi ».

❽ VENDREDI 26 AOÛT : Nocturne Breizh Brasil à Moustérian

Voyagez de la Bretagne au Brésil avec Via Brasil, Vent de bord d'eau et le cercle celtique Korollerion Bro Sine.

DÉCOUVREZ TOUTES LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ À SÈNE DANS LE CALENDRIER ESTIVAL



FLÂNEZ SUR LE MARCHÉ DES ARTS ET DE L'ARTISANAT

Le temps d'une balade de la place de l'Église au jardin du presbytère, rencontrez artistes peintres, créateurs de bijoux, potiers ou encore écrivains.

Tous les dimanches du 10 juillet au 28 août, bourg, 10h-13h.

SÉNÉ À LA PAGE

Le salon du livre sinagot revient pour sa 7^{ème} édition dimanche 24 juillet, au jardin du presbytère (10h - 19h). Polar, littérature jeunesse, romans, bande-dessinée, ouvrages documentaires...

Retrouvez la liste des auteurs présents sur www.sene.bzh.

(RE)DÉCOUVREZ LA RÉSERVE NATURELLE DES MARAIS DE SÈNE

Oiseaux migrateurs, papillons et libellules de toutes formes et couleurs, flore naturelle exceptionnelle... Des animateurs sont présents tout l'été (sauf le samedi) pour vous faire apprécier ce site unique du Golfe du Morbihan (sauf le samedi). Attendez-vous au Centre Nature, l'expo photo issue du concours organisé par la Réserve est saisissante !

Tous les jours en juillet et août de 10h à 13h et de 14h à 19h ; tous les jours du 1^{er} au 15 septembre de 14h à 18h.

Balades nature à la nuit tombée : tous les jeudis de 19h à 21h30, du 21 juillet au 25 août.

Infos et réservation sur www.reservedesne.bzh.

ET CÔTÉ PATRIMOINE ?

Pssst ! Il paraît que l'agenda des animations patrimoniales se trouve par ici : patrimoine.ti-anna@sene.bzh !

RÉHABILITATION D'UNE CABANE OSTRÉICOLE

Ces bâtisses en parpaing jalonnent nos côtes et abritent de temps à autre nos ados en quête d'un endroit tranquille pour se retrouver. Ces cabanes aujourd'hui à l'abandon témoignent du passé ostréicole du territoire. Construites sur le domaine public maritime et initialement vouées à être détruites une fois inutilisées, elles font désormais partie du paysage du Golfe du Morbihan. A Séné, l'une d'elles a retenu l'attention d'un duo d'architectes.



Depuis 2020, en partenariat avec le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et les services de l'Etat, la Ville accompagne le projet initié par les ateliers d'architecture participative Grappin : réhabiliter la cabane ostréicole dite « Leroy », située entre la plage de Langle et le domaine de Port-Anna.

L'OBJECTIF ?

En faire un lieu de pause et d'observation, à destination des habitants comme des visiteurs.



LA DÉMARCHE DE RÉHABILITATION REPOSE SUR TROIS PILIERS :

- **L'inscription de la cabane dans la réalité du milieu** : elle restera exposée aux effets des marées et de la montée des eaux ;
- **L'implication des habitants**, aussi bien dans la réflexion sur l'avenir de ce patrimoine que dans les chantiers de réhabilitation ;
- **L'utilisation de matériaux verts et locaux, dans une démarche d'expérimentation architecturale.**

Pour ce projet, la Ville a obtenu une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) de dix ans auprès de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).

VOUS AUSSI, PRENEZ PART À LA RÉHABILITATION !

En juillet-août 2022, participez à la réhabilitation du cabanon dans le cadre d'ateliers participatifs.

Au programme : découverte de la technique du bois brûlé qui remplacera l'ancienne toiture amiantée, expériences à partir de vases et de coquilles d'huîtres pour habiller l'intérieur du cabanon ou encore fabrication de mobilier en chaume de roseaux. Ateliers pour tous les âges (à partir de 5 ans), participation gratuite, sur inscription.

- Retrouvez le programme complet sur patrimoine.ti-anna.bzh ou via le QR code ci-contre



LES ATELIERS GRAPPIN

Derrière Grappin, se cachent Léo Grandhomme et Mathilde Pinatel, deux jeunes architectes : « Nous croyons que l'architecture dans toutes ses échelles est un bien commun. Construire dans l'environnement habité est l'affaire de tous. Nous voulons faire de la conception architecturale un processus collaboratif, inclusif, inventif. Faire de la construction un moment d'apprentissage autour d'un objectif commun. »



En 2021, Mathilde et Léo ont été lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Mondes nouveaux » du Ministère de la Culture pour leur projet autour de la cabane dite « Leroy ».

+ d'infos : ateliers.grappin@gmail.com ou loquais-m@sene.bzh.



MONDES
NOUVEAUX



4 PROJETS CITOYENS RETENUS GRÂCE À VOS VOTES !



En octobre 2021, la municipalité lançait auprès des Sinagot.e.s un appel à projets citoyens. Dans le bulletin municipal d'avril, elle invitait ensuite habitants et visiteurs à donner leur avis sur quatre idées retenues pour leur faisabilité, afin de valider leur intérêt auprès de la population :

- Une barque à lire, devant la future Maison des Habitants au Poulfanc ;
- Un agility Park, parcours d'obstacles canin, derrière le complexe sportif Le Derf ;
- L'amélioration du jardin du presbytère avec un lieu de rangement pour les outils des jardiniers bénévoles et un apiscopie (ruche pédagogique) en partenariat avec l'école Dolto ;
- Un atelier d'autoréparation de vélos, rue des Ecoles.

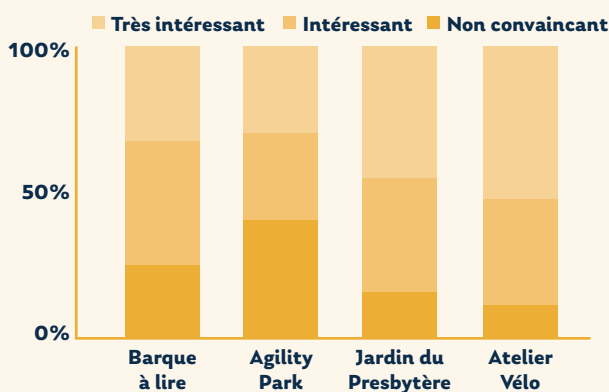
GRÂCE À VOS VOTES,
CES 4 PROJETS VERRONT
LE JOUR PROCHAINEMENT !

.....

Vous avez été 297 à donner votre avis, en urne ou sur www.sene.bzh, lors de ce vote à jugement majoritaire. Puisqu'aucun projet n'a obtenu de résultat majoritairement « non convaincant », tous sont validés.

Les habitants porteurs de projet ont été mis à l'honneur fin juin et, grâce à leur mobilisation et celle des services municipaux, vous découvrirez bientôt la réalisation concrète de leurs idées dans l'espace public.

297 VOTES



EN ROUTE VERS UNE NOUVELLE ÉDITION !

Vous souhaitez participer à votre tour et soumettre une idée ?

- Déposez votre candidature à la Maison des Habitants du 1^{er} septembre au 15 octobre 2022 :

4 bis allée Marion du Faouët au Poulfanc
maisondeshabitants@sene.bzh, 02 97 66 17 78



LE BUDGET GLOBAL
alloué à l'édition 2022
... sera de **20 000 €**

RAPPEL DES CONDITIONS :

Votre projet aura pour but un aménagement, un nouveau service, une action pour améliorer ou égayer le quotidien de la commune ou de votre quartier.

Les porteurs de projet sont au minimum 2 (sans condition d'âge), résidant à Séné et n'appartenant pas à la même famille. Une association peut également proposer une action si celle-ci sort du champ habituel de ses interventions.

LA STATION SPORT-SANTÉ DU PARC DE LIMUR N'ATTEND PLUS QUE VOUS !

Dans notre bulletin de janvier, nous vous annoncions la création dans les mois à suivre d'une station sport-santé dans le parc de Limur. Ce projet résulte de la volonté de la municipalité de multiplier les occasions pour la population sinagote d'accéder au sport en autonomie et en plein air. Les équipements, un module de motricité pour les seniors, familles et personnes à mobilité réduite et un espace de cross training pour les sportifs plus aguerris, sont désormais prêts à l'emploi et n'attendent plus que vous !



ÇA BOUGE DANS LE BOURG ET AILLEURS !

ILS CHANGENT DE PROPRIÉTAIRES

Des commerces emblématiques de la commune ont cette année changé de propriétaires, dans le bourg mais aussi sur la presqu'île. Petit tour d'horizon de ces passages de flambeau.

LE SÉNÉ MARIN

Christophe et Cyrielle Mançaux ont eu le coup de cœur pour Séné en rendant visite à de la famille. Originaires d'Auray, après avoir tenu des établissements à Pontivy et Loudéac, ils prennent la suite de Jean-Pierre et Frédérique Lohéac aux commandes du bar-tabac PMU de centre-bourg.

1 rue de la Fontaine. Tél. 02 97 66 99 90. Ouvert tous les jours de 7h30 à 20h (jusqu'à 21h le jeudi et le samedi, 22h le vendredi), sauf le dimanche, de 8h à 14h.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le bâtiment de l'actuel PMU du bourg abritait déjà un café au début des années 1900.

AVEL VRAS

Sylvie Sélignour a remis cet hiver les clés de sa crêperie à Christelle Gouzerh. Après quelques aménagements, le restaurant a rouvert au printemps avec quelques tables supplémentaires au rez-de-chaussée et propose de la bière et du cidre en pression pour accompagner les repas.

5 place de l'Église, tél. 02 97 40 50 47, ouvert midi et soir du mardi midi au samedi soir.

AUX JOYEUX SINAGOTS

Fatima et Georges Correia ont repris le bar-tabac de Cadouarn pour changer de vie et travailler ensemble. Ils souhaitent avant tout conserver l'âme conviviale de cet historique café de village.

51, rue du Moulin, à Cadouarn. Ouvert dès 6h30 tous les jours sauf le lundi.

LA BELLEVUE

Mathieu Boucq et Nicolas Peau ont rénové ce restaurant sur la route de Port-Anna et proposent désormais un service de bar-restaurant bistrannique et chambres d'hôtes, avec vue sur le Golfe et l'île de Boëdic.

57, rue de Bellevue. Ouvert tous les jours en continu sauf mardi et mercredi. Tél. 02 97 13 03 00, www.labellevue.bzh.



ILS S'INSTALLENT

RAPID'COUTURE

Après une reconversion professionnelle et quelques années de couture en entreprise puis à domicile, Sylvie Lepagnot ouvre une boutique franchisée de retouches de vêtements à la place de l'ancien pressing place Floresti.

7, place Floresti, ouvert le lundi de 14h à 18h, et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Tél. 02 97 44 81 36.

OCEALAB

Ses laboratoires du centre-ville vannetais et du Ténénio étant saturés et parfois difficilement accessibles en raison des embouteillages, Ocealab a ouvert un troisième site à l'Est de Vannes, au Poulfanc. Cinq salles de prélèvements y accueillent les patients. Les analyses sont effectuées sur le plateau technique du Ténénio et permettent d'obtenir des résultats dans la journée.

16 rue des Vosges, ouvert du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h, en journée continue, et le samedi de 7h30 à 12h30. Tél. 02 97 49 49 72.

DU BRETON DE LA MATERNELLE AU COLLÈGE



L'école Albert Guyomard a cette année accueilli 47 enfants au sein des trois classes de sa filière bilingue. A la rentrée de septembre 2021, l'établissement s'est lancé dans un grand projet de promotion de la culture bretonne sous toutes ses formes, à l'occasion des 10 ans de la filière (voir notre bulletin de janvier 2022). A la rentrée, ces élèves pourront continuer à pratiquer la langue au collège Cousteau, grâce à la création d'une classe de sixième bilingue breton.



Bonne nouvelle pour les sept élèves de CM2 bilingues de l'école Guyomard : le collège Cousteau les accueillera dans une toute nouvelle classe de sixième bilingue breton à la rentrée de septembre. A la différence du primaire qui organise les enseignements à parité horaire (la moitié en breton, l'autre en français), cette classe leur proposera les cours d'histoire-géographie en breton et trois heures hebdomadaires supplémentaires pour continuer l'apprentissage de la langue bretonne, avec à terme une épreuve au brevet des collèges. Les écoliers sinagots y rencontreront d'autres camarades du secteur apprenant le breton depuis la maternelle.

FILIÈRE BILINGUE À GUYOMARD : LES INSCRIPTIONS SONT TOUJOURS POSSIBLES !

Les inscriptions pour la rentrée 2022-2023 en filière bilingue sont toujours possibles.

Les parents des petits bilingues disent apprécier l'ouverture d'esprit que cet apprentissage apporte à leurs enfants, ainsi que les petits effectifs, très agréables pour l'apprentissage. Les enfants, eux, sont fiers de parler breton et d'apprendre de nouveaux mots à leurs familles.

Pour en savoir + sur la filière bilingue : www.div-yezh.bzh

Ecole Albert Guyomard, impasse Pierre Loti, quartier du Pouffanc, 02 97 47 18 61.

DEUX NOUVEAUX SERVICES À LA MAISON DES HABITANTS

UNE PERMANENCE DE NÉO EMPLOI 56

Dans le cadre de son projet social, la Maison des Habitants de Séné anime un espace Emploi-Formation et organise des permanences et services aux habitants. Un nouveau partenariat a vu le jour au printemps avec des permanences de l'association Néo Emplois 56.

L'association, compétente dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, sera présente chaque 2^{ème} lundi du mois, de 9h à 12h, dans les locaux de la Maison des Habitants. Un chargé d'insertion professionnelle délivrera gratuitement de l'information sur leurs droits aux personnes en parcours d'insertion professionnelle et les accompagnera dans leurs démarches d'insertion et de recherche d'emploi.

Les permanences, organisées sur rendez-vous, ont commencé le lundi 9 mai. Voici le calendrier prévisionnel des permanences à venir :

- Lundi 11 juillet
- Pas de permanence en août
- Lundi 12 septembre
- Lundi 10 octobre
- Lundi 14 novembre
- Lundi 12 décembre.

Renseignements et rendez-vous auprès de la Maison des Habitants : 02 97 66 17 78.

L'ACCUEIL DE COURS DE FRANÇAIS

Destinés aux personnes françaises d'origine étrangère et/ou aux étrangers en parcours d'insertion, ces ateliers sont proposés au centre social les mercredis de 16h30 à 18h et les jeudis de 10h à 12h.

Sur inscription auprès du Centre de Langue et d'Action Sociale (C.L.E.A.S) du Morbihan au 02 97 47 44 47, cleas.vannes@gmail.com.

LE HAMEAU PARTAGÉ DE LANN GUERMAT

Les habitants de Lann Guermat ont organisé leur première fête des voisins sous le soleil lundi 21 mai dernier.

Sur cette parcelle du lieu-dit Le Purgatoire, jouxtant la salle communale Ty Kelou, les anciens propriétaires avaient formulé le vœu qu'elle soit destinée à un projet social. La proximité du bourg, de ses commerces et services en faisait un endroit idéal pour accueillir un petit collectif de logements sociaux. La Ville, Armorique Habitat et un groupe d'habitants impliqués y ont fait naître un habitat partagé comptant 12 appartements. Presqu'un an après leur installation, les habitants de Lann Guermat ont partagé leur première fête des voisins.



Brigitte possède dans un coin de sa tête le rêve de l'éco-hameau. Dans la pratique, elle a trouvé dans l'habitat partagé de Lann Guermat des valeurs et des critères qui lui correspondent.

« Je suis en accord avec le principe de mixité entre les différents locataires, et sensible à la participation des habitants aux projets de nos espaces communs. La proximité et la vue sur la nature sont aussi essentiels pour moi. On peut tout faire à vélo, tout en étant à deux minutes de la mer : on est super bien situés ! Mon ado était quant à lui ravi d'entrer dans un appartement tout neuf. »

Vanessa est arrivée dans le sud Morbihan avant la crise sanitaire, mais s'est heurtée aux difficultés pour se loger dans le secteur. Après avoir été confinée à Arzon, elle est aujourd'hui ravie d'habiter à Séné, qu'elle ne connaissait pas du tout. Après de premiers mois assez calmes, elle a peu à peu fait connaissance avec ses voisins, et en particulier Brigitte.

« Notre premier contact a consisté à essayer de comprendre la numérotation des places de parking ! Puis nous nous sommes revues en mairie, où une première réunion « brise-glace » était organisée pour que nous fassions connaissance et imaginions des projets pour nos espaces communs. Nous avons ensuite retenu l'idée d'organiser notre première fête des voisins. »

RÉFLÉCHIR ENSEMBLE AUX ESPACES COMMUNS

Accompagnés par le CCAS, les habitants de Lann Guermat réfléchissent à l'aménagement de leurs espaces verts communs : l'installation de bacs potagers, d'un récupérateur d'eau de pluie, d'un coffre à outils et d'un composteur, la plantation d'un arbre fruitier et la création d'un espace détente. Et pourquoi pas des échanges de savoirs autour du jardin, voire plus si affinités !



PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF À CŒUR DE POULFANC APPEL AUX INTÉRESSÉ.E.S !

Au sein du quartier réhabilité de Cœur de Poulfanc, la commune a souhaité aller plus loin dans l'innovation en matière de logement social et expérimenter l'habitat participatif. Cette nouvelle forme d'habitat social combine espaces privés et communs et s'appuie sur un projet de vivre ensemble, pour de la convivialité, du partage et de l'entraide entre voisins de plusieurs générations.

A la suite d'un appel à projets, le bailleur social Bretagne Sud Habitat a été retenu pour mettre en œuvre ce projet. Le collectif de 22 logements, correspondant à l'îlot 5 de la tranche 3 de Cœur de Poulfanc, a été dessiné par l'Atelier Arcau. Il bénéficiera d'innovations en matière de logement social :



Une construction durable avec des murs en ossature bois et un bardage bois, pour une faible empreinte carbone, assortie d'une isolation thermique permettant une faible consommation énergétique des ménages.



L'habitat participatif sera à imaginer par les futurs locataires, accompagnés par l'association L'Eco-habitants, autour de plusieurs espaces partagés : un espace de convivialité/détente, une chambre d'amis, une salle de permaculture ou encore un toit-terrasse ;

MARDI 13 SEPTEMBRE À 20H

un ciné-débat sur l'habitat participatif est programmé
au centre culturel Grain de Sel

Vous êtes intéressé.e pour prendre part à l'aventure ?

Pour en savoir plus, RDV sur : www.bretagne-sud-habitat.fr/notre-patrimoine/innovation/habitat-participatif-coeur-de-poulfanc-sene

FÊTE DES DEUX CALES : UN RETOUR TRÈS APPRÉCIÉ

Elle n'avait pas eu lieu depuis 2018. La Fête des Deux Cales a fait son grand retour pour le plaisir des habitants et visiteurs des deux rives ! L'équipe municipale sinagote a remporté le traditionnel tir à la corde face aux Armélois.



LA PLAGE DE LANGLE NETTOYÉE PAR L'ASSOCIATION DE MOUILLAGES

Le 7 mai, l'association des mouillages de Langle a nettoyé la plage du même nom avec une trentaine de ses membres. La collecte fut malheureusement riche, avec de nombreux débris divers : plastiques, bouts en nylon, bouées, annexes hors d'état...



1200 PERSONNES AUX COURSES DE CANO

Les courses de Cano ont rassemblé près de 1200 spectateurs le dimanche 29 mai. Entre chaque course, le public a pu apprécier le talent du cercle celtique Korollerion Bro Sine.

Le prix de la Ville de Séné a cette année été remporté par Ice Man to Win, monté par J. Moutard sur l'épreuve de 3100 m.



DATES À RETENIR !

MERCREDI 13 JUILLET : DONNEZ VOTRE SANG

Les réserves de sang sont faibles. L'Etablissement Français du Sang appelle plus que jamais les habitants à donner leur sang : 1 don, 3 vies sauvées !

De 15h à 19h, Maison des Associations,
inscriptions sur
www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/53674/sang/13-07-2022

SAMEDI 3 SEPTEMBRE : JOURNÉE DES ASSOCIATIONS ET DU BÉNÉVOLAT

Venez à la rencontre des associations et de la municipalité pour découvrir les nombreuses activités proposées à Séné et, pourquoi pas, vous engager bénévolement ?



LA PAROLE À CHLOÉ

« J'AI TESTÉ LE DISPOSITIF
ARGENT DE POCHE » »

Le service Jeunesse organisait depuis quelques années de petites opérations, principalement de nettoyage, de jardinage ou de bricolage, avec des adolescents sinagots volontaires. Ils étaient ensuite récompensés par une activité de leur choix : paintball, karting, parc de trampolines... En 2022, la commune a transformé ce dispositif avec une récompense sous forme d'argent de poche, pour les 16-18 ans. Chloé Sénéciaux nous fait part de ses deux premières expériences.

❶ **Comment as-tu eu connaissance du dispositif argent de poche ?**

Ma maman a vu la publication sur Facebook et me l'a envoyée. Par peur de louper la place, je me suis inscrite au plus vite en envoyant mon dossier par mail au service enfance-jeunesse.

❷ **Qu'est-ce qui t'as donné envie d'y participer ?**

Je ne sortais pas beaucoup pendant les vacances donc ça pouvait m'occuper. En plus, c'était rémunéré et le chantier peinture me plaisait.

❸ **Qu'as-tu réalisé comme actions et combien d'argent de poche as-tu gagné grâce à elles ?**

J'ai fait 4 demi-journées, pour des travaux de peinture : sur des mobiliers urbains et sur des rambardeuses au stade Le Derf. J'ai obtenu la somme de 60 €, que j'ai utilisée pour acheter des livres. Il y avait une bonne ambiance et ça m'a permis de connaître l'envers du décor de la commune, en découvrant notamment les services techniques.

❹ **Que penses-tu de ce dispositif ? Avais-tu participé à d'autres actions proposées par le service Jeunesse auparavant ?**

Je trouve ça très bien, car je peux gagner de l'argent dès 16 ans, et cela permet de rencontrer d'autres jeunes de la commune. J'ai aussi participé à la formation baby-sitting, organisée en avril par la mairie. J'y ai rencontré les animateurs, et je vais maintenant plus facilement au Point Jeunes leur demander des conseils, des informations... Ça crée du lien !



LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Durant les vacances scolaires, le service Jeunesse propose divers petits chantiers aux Sinagot.e.s de 16 à 18 ans, en échange d'une rémunération à hauteur de 15€ par ½ journée : entretien des espaces verts, aide aux animations de la Ville, inventaires, classement, travaux de peinture, de nettoyage...

Les objectifs sont multiples : faire se rencontrer les jeunes ; leur faire découvrir un métier, l'organisation du monde du travail, les institutions ; transmettre les valeurs de la République ; développer leur esprit critique, d'initiative, leur permettre d'expérimenter ; valoriser leur engagement et leur participation à la vie de la cité ; participer à leur insertion sociale.

+ d'infos et inscriptions : jeunesse@sene.bzh



“ NOUS VOULONS RETISSER LES LIENS DU JUMELAGE AVEC DONEGAL ”

Malgré le coup dur asséné aux comités de jumelage par la crise sanitaire, l'adage « Loin des yeux, loin du cœur » ne semble pas se vérifier pour les Sinagots et leurs amis irlandais de Donegal ! Mi-mai, 12 Sinagots ont profité d'une rencontre entre les comités de jumelage français et irlandais organisé par le consulat à Galway, pour retourner à Donegal. Le comité de Séné regorge d'idées pour renouer les liens du jumelage et mise sur la jeunesse !

En mai dernier, 12 Sinagots ont passé une semaine dans l'Ouest de l'Irlande, dont 3 jours dans le comté de Donegal où ils ont été logés chez des familles. Ensemble, ces amateurs de voyage et d'échanges ont découvert les lacs du Connemara, les falaises irlandaises et leurs collines verdoyantes, à cette saison recouvertes de rhododendrons en fleurs, et où paissent plus de moutons que d'habitants !

Avec leurs homologues français et irlandais, ils ont partagé des solutions pour redonner tout leur dynamisme aux jumelages, comme le développement de partenariats entre les universités des deux pays, mais aussi les réseaux sociaux, dont les Irlandais sont très friands ! Et puisque la langue française attire moins les jeunes Irlandais que l'espagnol, il s'agit de leur faire découvrir la France par d'autres aspects, comme la musique, le sport et le tourisme. Ainsi le comité de jumelage Séné-Donnegal, composé de 38 familles cette année, travaille sur plusieurs idées différentes :

- Recevoir ses homologues lors de la Semaine du Golfe 2023, et organiser pourquoi pas un match de foot gaélique opposant les sportifs de Donegal, cinquièmes au championnat irlandais, à une équipe vannetaise ;
- Faire venir la fanfare de Donegal pour une collaboration avec l'école de musique sinagote ;
- Monter un partenariat avec le Point Jeunes et les écoles, et accueillir de jeunes Irlandais qui apprennent le français.



« Si en France, les comités de jumelage peuvent avoir le statut d'association et le soutien des communes, en Irlande, le fonctionnement est différent, explique Pascal, membre du comité sinagot. Le comté de Donegal est grand, et il n'y a pas de maire à proprement parler. Nous avons rencontré un groupe de personnes intéressées par le jumelage, mais il n'existe pas chez eux de comité constitué. »

Le comité de jumelage Séné-Donnegal organise tout au long de l'année des événements pour se faire connaître. En mars, l'incontournable Fête de la saint Patrick a rassemblé 160 personnes à Limur. Le 1^{er} mai, la randonnée gourmande a séduit 105 participants, qui ont apprécié les 12 km parcourus sur le territoire, avec une halte au Badel pour déguster huîtres et crevettes, avant de terminer sur le traditionnel duo crêpes et cidre à la Sall'icorne. L'association est également présente chaque année au marché de Noël et à la Journée des Associations et du bénévolat.

« Notre challenge désormais : retrouver une dynamique autour de ces nouveaux projets, pour attirer et impliquer de jeunes Français et Irlandais. »



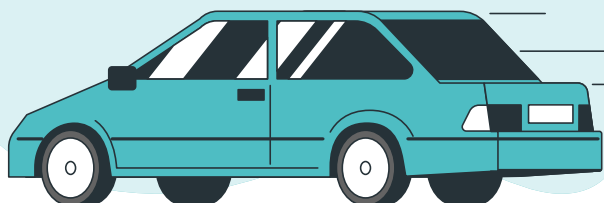
+ d'infos sur le comité de jumelage Séné-Donnegal : pierre.donars@gmail.com

VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

« Ça roule trop vite rue de Limur ! »

Cette remarque est fréquemment entendue chez les habitants du quartier.

La rue de Limur est l'axe structurant d'un quartier résidentiel qui se développe encore (programme Horizon Zen). Afin de limiter la vitesse, la rue sera prochainement équipée de deux ronds-points au niveau des rues du Bois de Lisa et des Noisetiers. Après des travaux de marquage au sol à l'automne, la rue passera en zone 30, comme l'ensemble des principales rues du quartier (rue du Poulfanc, rue du Bois de Lisa, avenue des Spatules).



« La commune a-t-elle un projet d'enfouissement des lignes téléphoniques aériennes et autres fils, comme cela se fait dans d'autres communes ? Cela éviterait les soucis d'arrachement et d'entretien et limiterait la pollution visuelle ».

L'enfouissement des réseaux sur tout le territoire serait une opération extrêmement longue et coûteuse. La commune a donc pris le parti d'enfouir les réseaux aériens dès lors qu'une opération d'aménagement est prévue. Ce fut par exemple le cas au moment de la réhabilitation du village de Montsarrac, puis lors de la réfection des voiries rues de Cariel et des Hirondelles. Les réseaux seront également enfouis à l'occasion des travaux à venir place de Coffornic, route de Nantes ou encore rue des Écoles.

ÇA VA MIEUX EN LE DISANT !

« J'ai contacté la mairie vendredi 10 juin matin pour signaler l'obstruction par la chute d'un arbre du sentier GR34 entre Balgan et l'étang de Lestrenig. Accueil courtois et attentif. De passage le lendemain matin, j'ai pu constater que l'arbre avait été dégagé et la voie dégagée. A l'époque où beaucoup de mes compatriotes (et quelquefois moi hélas aussi) ne cessent de maugréer ou se plaindre, il m'est agréable de constater que des services administratifs, discrets mais ô combien efficaces, réagissent spontanément pour le bien-être de tous. Je me permets de qualifier cet acte anodin de : Action/réaction et je ne peux qu'être très reconnaissant. Bravo à vous toutes et tous ».



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- KERHOAS COLLIN Emma **29 mars**
- MAHEO TURPIN Sakura **7 avril**
- GIRARD Noé **10 avril**
- HEYSER Adrien **20 avril**
- LE GAL Elias **1^{er} mai**
- DESJARDINS Tiago **13 mai**



MARIAGE

- TALBOT Matthieu et BOILLET Camille **13 avril**
- CULO Pascale et ANDRÉ Mathilde **16 avril**
- RICHARD Philippe et GRANDGIRARD Alexandra **30 avril**
- MARTIN Vincent et LE RAY Adélaïde **7 mai**
- JOUET Laurent et LE FLOCH Stéphanie **14 mai**
- BURET Nicolas et RATZ Aurore **28 mai**
- LEPAGNOT Philippe et DECOOL Sylvie **28 mai**
- THÉBAUD Antoine et LE MELLIONNEC Solène **4 juin**
- DORGE Gérard et LE DORIOL Rose-Marie **4 juin**

Note : la Ville communique uniquement sur les naissances et mariages pour lesquels les citoyens ont autorisé la publication.

SÉNÉ AVENIR & SOLIDARITÉ

UN ÉTÉ À SÉNÉ...

Voici venu le temps de l'été, celui des vacances et de l'emploi du temps décalé : le temps de se ressourcer, de se hâter lentement, de s'arrêter, de partager de bons moments en famille, avec les amis, les voisins... Prendre le temps aussi de (re)découvrir tous les atouts et la beauté de notre territoire.

En vélo, sur les 42 kms de pistes cyclables qui sillonnent notre commune et permettent de relier les différents villages. Classée première ville bretonne en 2022 au baromètre vélo par les usagers des deux roues, Séné vous ouvre la voie ! Pour votre sécurité, des aménagements sont régulièrement effectués pour entretenir ces pistes.

A pieds, sur plus de 70 kms de chemins et sentiers côtiers réservés aux marcheurs. La randonnée est propice à la rêverie, à la découverte... Vous y apprécierez l'authenticité et le caractère pittoresque de notre commune.

Vous préférez peut-être la plage, ou le farniente à l'ombre des pins... Vous êtes amateurs de polars, romans, récits de voyages, bandes dessinées, poésies, essais ? Des auteurs locaux vous convient chaque été à une journée dédiée aux livres dans le jardin du presbytère.

Vous avez d'autres envies ?

Vous trouverez sur le site www.sene.bzh tout le programme de cet été !

Vous le savez ... Séné connaît un succès et une affluence touristique accrue qui ont nécessité, dès 2021, des aménagements pour une meilleure cohabitation des différents usages de la route. Alors ensemble, et parce que nous avons Séné en commun, restons des acteurs éveillés de la vie sinagote ! Bel été à tous à Séné !

contact@seneavenirsolidarite.bzh

LA NOUVELLE DYNAMIQUE POUR SÉNÉ

BONJOUR SÉNÉ,

Le moment est venu de profiter de l'été, même si c'est la première fois depuis 40 ans, que la fête des voiles rouges n'aura pas lieu. Nous regrettons le manque de dialogue de la part de la municipalité, n'accordant aucune considération aux arguments légitimes des associations, que nous soutenons fermement. Les urnes aux dernières élections législatives ont d'ailleurs révélé que le mécontentement s'amplifie avec la défaite de l'ancien maire au sein même de notre commune.

Autre sujet estival, l'accueil des touristes en nombre. Le développement durable suppose un mode de gestion des espaces, qui permet un mieux-vivre des populations et un usage acceptable de l'environnement. Par exemple, l'absence de poubelles sur nos littoraux qui n'endigue absolument pas la présence de déchets errant au gré du vent, n'est pas sans conséquence environnementale. Alors proposons à nos concitoyens et aux visiteurs, une alternative écologique. Si une gestion efficace permet de progresser vers la durabilité, mal conduite, elle peut provoquer des dégradations. Pour cette raison, nous effectuerons prochainement comme chaque été notre opération de nettoyage des plages et sentiers côtiers. D'autre part, à l'agglomération, Anthony est intervenu sur le manque de poubelles jaunes dans de nombreux collectifs entraînant le stockage de déchets à domicile. En résumé, la croissance des populations nécessite une croissance des besoins.

Par ailleurs, est-ce vraiment raisonnable qu'en 2022 aucune de nos plages ne possède le label handiplage ?

Un excellent été à tous !

ENSEMBLE POUR SÉNÉ

Nous sommes confrontés depuis plusieurs semaines à des vagues de chaleur. Chaleur qui occasionne des restrictions en eau. Cette ressource essentielle a de nombreuses années été banalisée par la ville de Séné puisque, sous prétexte que nous disposions des sources de St Nolff : « il ne fallait pas s'inquiéter » et puis cela permettait de se vanter d'avoir l'eau la moins chère de l'agglomération. Ce que nos élus, actuels et passés, ont oublié de dire : c'est que ce prix très bas de l'eau est justifié par le fait de n'avoir fait que peu d'investissements que ce soit pour le réseau d'eau potable ou d'assainissement. Le plus gros chantier a été celui du Badel.

Désormais, les compétences de l'eau dépendent de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) depuis 2020. Il a été décidé en fin d'année 2021 que la tarification du m³ serait harmonisée pour toutes les communes de l'agglomération d'ici 2030.

Il ne faudra donc pas être surpris de voir la facture d'eau augmenter drastiquement dans les prochaines années !

Pour faire simple : une famille qui consomme 120m³ payait 196 euros, ils paieront 384 euros en 2030.

D'ailleurs, vous avez sûrement déjà observé des travaux dans divers secteurs de la commune depuis quelques mois : et bien, c'est l'agglomération, qui investit pour un réseau de qualité puisque cela n'a pas été fait avant.

Françoise MERCIER, Jérémy LE DUC et Clément LE FRANC
ensemblepoursene@gmail.com

AGENDA



CONSEIL MUNICIPAL :
JEUDI 6 OCT. 20H30

JUILLET.....

- DU 4 JUILLET AU 3 AOÛT : Exposition, Atelier Bleu, salle Ty Kelou
- VENDREDI 8 : Nocturne festive, Cœur de Poulfanc
- SAMEDI 9 : Tournoi, Le Scrabble sinagot, Maison des Associations
- MERCREDI 13 : Don du sang, Maison des Associations
- MERCREDI 13 : Fête Nationale, bourg
- VENDREDI 15 : Nocturne danse butô, Montsarrac
- DU 15 AU 17 : Festival Monts'Art'Ac, village de Montsarrac
- VENDREDI 22 : Nocturne Beach and Fun, Moustérian
- DIMANCHE 24 : Salon du livre « Séné à la Page », jardin du presbytère
- DU 28 JUILLET AU 4 AOÛT : Exposition de photos, Séné d'antan, chapelle de Kerarden
- VENDREDI 29 : Nocturne Swing, Ti Anna

SEPTEMBRE

.....

- SAMEDI 3 : Journée des Associations et du bénévolat, gymnase Cousteau
- JEUDI 8 : Présentation de la saison culturelle, Grain de Sel
- SAMEDI 10 : Spectacle « L'île sans nom », Réserve Naturelle des Marais de Séné
- DIMANCHE 11 : Vide-greniers, Séné Tennis Club, gymnase Cousteau
- MARDI 13 : Ciné-débat sur l'habitat participatif, association L'Echo-Habitants, centre culturel Grain de Sel
- DU 16 AU 22 : Semaine Européenne de la Mobilité
- SAMEDI 17 : Fête du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, Port-Anna
- SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 : Journées Européennes du Patrimoine
- DIMANCHE 18 : Pardon de Saint-Laurent
- DIMANCHE 18 : Portes ouvertes, association Rouge Cèdre, salle des Fêtes
- SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 : Stage, Le Prunier qui danse, Maison des Associations

AOÛT

- DU 4 AU 31 : Exposition, Arts Sinagots, salle Ty Kelou
- VENDREDI 5 : Nocturne du ciel à la mer, Pointe du Bill
- DIMANCHE 7 : Pardon de Kerarden, village de Kerarden
- DIMANCHE 7 : Grande vente Emmaüs, magasins rue de Lorraine
- VENDREDI 12 : Nocturne Jeux en bois, Jardin du presbytère
- VENDREDI 19 : Nocturne Contes et musique de l'eau, Réserve Naturelle
- VENDREDI 26 : Nocturne Breizh Brasil, Moustérian
- DU 26 AU 28 : Cross-country (concours complet d'équitation), association Mille Sabots, hippodrome de Cano
- DIMANCHE 28 : « Run in Séné Nature », association Run in Séné, stade Le Derf
- LUNDI 29 : Tournoi, Scrabble sinagot, Maison des Associations

OCTOBRE

- A PARTIR DU SAMEDI 1^{ER} : Grain de Sel fête ses 10 ans !
- SAMEDI 1 : Rencontres d'athlétisme, Séné Athlé, gymnase Cousteau
- DIMANCHE 2 : Troll Enez Swim Run, Moustérian



Découvrez toutes les
animations de l'été à Séné
dans notre
CALENDRIER ESTIVAL

Disponible au Bureau Info Tourisme,
en mairie et sur www.sene.bzh